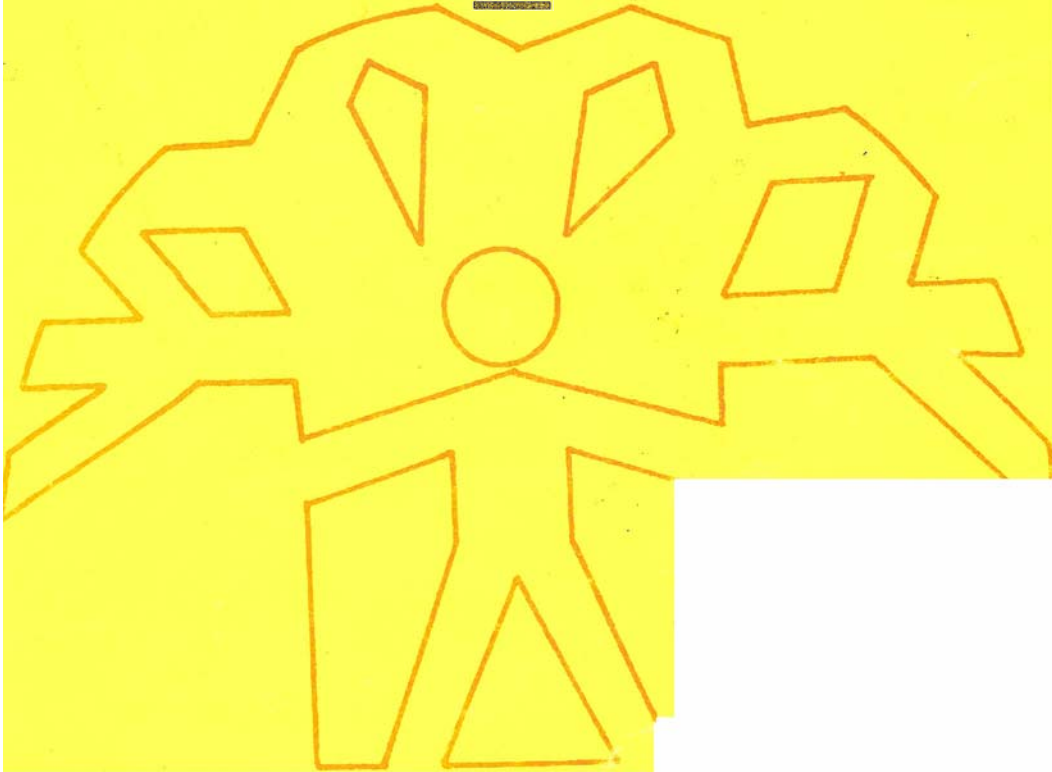


MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique



RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE · UN BUT · UNE FOI

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de La Prévision et de la Statistique

**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, le second à avoir été réalisé au Sénégal, est une opération démographique de longue haleine. Sa préparation a duré deux ans et demi et son exécution, prévue en 1986, a été retardée jusqu'en 1988 en raison de difficultés rencontrées dans la mobilisation du financement. Le dénombrement qui en constitue une phase déterminante s'est déroulé du 20 mai au 3 juin 1988. Depuis cette date, une série de résultats ont pu faire l'objet de publications. Parmi celles-ci on peut citer :

- Les résultats préliminaires obtenus à partir du dépouillement manuel qui ont été publiés en septembre 1988. Ces résultats ne concernent que les effectifs globaux. Ils ont fourni la population totale par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages pour chaque division administrative (ensemble du pays, région, département, arrondissement, commune et communauté rurale).

- Les résultats provisoires issus de l'exploitation de l'échantillon au 10^{ème} qui ont été disponibles en juillet 1989. Ils fournissent des détails sur les caractéristiques de la population ainsi que des indices démographiques calculés non pas à partir des données exhaustives mais à partir d'un échantillon constitué seulement du 10^{ème} de l'effectif total. Le choix d'une telle procédure est justifié par la volonté de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats relativement fiables dans un délai assez court. La publication qui en est issue s'est limitée au niveau départemental.

- Un rapport résumé donnant les principaux résultats du recensement au niveau national avec des commentaires sommaires, qui a été diffusé à partir de décembre 1989.

- Les répertoires des localités qui ont été publiés en 10 volumes (un volume par région) en 1990 et 1991. Ils donnent pour chaque village et hameau (milieu rural) ou quartier (milieu urbain), la population par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages.

- Une série de rapports d'analyse des résultats définitifs du recensement par région qui ont fait l'objet de Comités Régionaux de Développement (CRD) ou de CRD spéciaux.

Le présent document entre dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs du Recensement et concerne l'ensemble du pays. Il sera suivi de rapports d'analyse portant sur un certain nombre de thèmes spécifiques tels que la fécondité et la migration.

Signalons, enfin, que très prochainement, un dépliant ainsi qu'une affiche murale fournissant les principaux indicateurs démographiques du Sénégal pourront être disponibles. La conception, l'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été entièrement réalisées par des cadres sénégalais de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Cependant, ce travail de grande envergure n'aurait pu être réalisé sans la collaboration des autres services techniques centraux et régionaux. Par ailleurs, les responsables du recensement ont bénéficié de l'assistance ponctuelle d'experts du Bureau of Census des USA, de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Nos remerciements vont aux populations qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs et à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre, en particulier l'ensemble des bailleurs de fonds (USAID, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, ACDI) pour leur contribution au financement du projet.

Awa Thiongane

1 - ETAT DE LA POPULATION

1.1 - Effectif de la population

La population totale du Sénégal est évaluée à 6.896.808 habitants (personnes vivant dans les ménages ordinaires) à la date du 27 Mai 1988, auxquels s'ajoutent 35000 personnes vivant dans la population comptée à part (résidents des casernes de militaires, gendarmes, sapeurs pompiers ainsi que les prisonniers etc). Elle est essentiellement constituée de personnes de nationalité sénégalaise (98,2%) (Tableau 1.1).

La population non sénégalaise est en majorité composée d'hommes (rapport de masculinité de 132 contre 94% pour l'ensemble de la population sénégalaise). Pour cette population, le rapport de masculinité est de 137% en milieu urbain contre 121 % en milieu rural. Elle est légèrement concentrée en milieu urbain où elle représente 3,3% de la population globale contre 0,9% en milieu rural.

Tableau 1.1 : Répartition de la population totale selon la nationalité, le milieu de résidence et par sexe.

	HOMME		FEMME		TOTAL		RM
	N	%	N	%	N	%	
POP. RESIDENTE TOTALE							
Sénégalaise	3283400	97,9	3490017	98,5	6773417	98,2	94
Non Sénégalaise	70199	2,1	53192	1,5	123391	1,8	132
Totale	3353599	100,0	3543209	100,0	6896808	100,0	95
POP. RESIDENTE URBAINE							
Sénégalaise	1253841	96,2	1313741	97,3	2567582	96,7	95
Non Sénégalaise	49934	3,8	36427	2,7	86361	3,3	137
Totale	1303775	100,0	1350168	100,0	2653943	100,0	97
POP. RESIDENTE RURALE							
Sénégalaise	2029559	99,0	2176276	99,2	4205835	99,1	93
Non Sénégalaise	20265	1,0	16765	0,8	37030	0,9	121
Totale	2049824	100,0	2193041	100,0	4242865	100,0	93

NB : RM = Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)

² Population Reference Bureau (1991), [1991 World Population Data Sheet] Washington D.C.

1.

1.2 Répartition spatiale

Le tableau 1.2 donne pour chaque région les effectifs et les pourcentages de la population en 1976 et 1988, les taux d'accroissement intercensitaire, et la densité en 1988.

Tableau 1.2 : Population en 1976 et 1988, répartition spatiale, taux d'accroissement 76-88, densité.

REGION	Population 1976		Population 1988		Taux d'accroissement 76-88 '	Densité hbts/km ² en 1988
	Effectif	%	Effectif	%		
Dakar	940920	18,8	1488941	21,6	3,9	2707
Ziguinchor	291632	5,8	398337	5,8	2,6	54
Diourbel	423038	8,5	619245	9,0	3,2	142 ~
Saint-Louis	514735	10,3	660282	9,6	2,1	15
Tambacounda	287313	5,7	385982	5,6	2,5	6
Kaolack	597501	11,9	811258	11,8	2,6	51
Thiès	675440	13,5	941151	13,6	2,5	143
Louga	419599	8,4	490077	7,1	1,3	17
Fatick	408657	8,2	509702	7,4	1,8	64
Kolda	439050	8,8	591833	8,6	2,5	2
Ensemble	4997885	100,0	6896808	100	2,7	35

La densité de la population au Sénégal est de 35 hbts/km² (Tableau 1.2). Elle est plus élevée dans la région de Dakar qui abrite la capitale du pays. Les régions de Tambacounda, St-Louis et Louga ont des densités relativement faibles. Celles de Thiès et Diourbel sont assez densément peuplées. Les autres régions se situent à un niveau intermédiaire.

La région de Dakar regroupe 21,6% de la population du pays sur 0,3% de la superficie du territoire. Elle est suivie de celles de Thiès et Kaolack qui en abritent chacune plus du dixième. A l'exception de Dakar, Ziguinchor (5,8%) et Tambacounda (5,6% avec 30% de la superficie du pays), les régions sont de taille relativement comparables (pourcentages tournant autour de 9%). Une telle répartition de la population résulte des courants migratoires nés de l'urbanisation et des déséquilibres économiques et sociaux entre les régions.

1.3 - Répartition par, âge et par sexe

1.3.1 - Répartition par grands, groupes d'âge

Le tableau 1.3 fait ressortir l'extrême jeunesse de la population. Dans l'ensemble, près de 58% de la population sont âgés de moins de 20 ans. La population en âge d'activité (20-

1. 59 ans) représente 37%. Une proportion relativement faible (5,0%) est composée de personnes âgées (60 ans et plus). Le taux de dépendance économique obtenu en rapportant les effectifs des moins de 20 ans et de plus de 60 ans à la population âgée de 20-59 ans est de 1,68% (100 adultes ont à leur charge 168 personnes). La structure de la population par âge est sensiblement la même quel que soit le sexe.

Les différences dans la structure par âge entre les milieux urbain et rural ne sont pas très importantes. La population du milieu rural est plus jeune (59% de moins de 20 ans) contre 56% pour le milieu urbain. Le milieu rural compte relativement moins de personnes en âge d'activité (20-59 ans) du fait probablement de l'exode rural qui touche surtout les jeunes actifs.

Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente totale selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

AGE	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
0-19	1959173	58,4	2017609	56,9	3976782	57,7
20-59	1213971	36,2	1359312	38,4	2573277	37,3
60 et +	180455	5,4	166294	4,7	346749	5,0
Total	3353599	100,0	3543209	100,0	6896808	100,0
RURAL						
0-19	1225338	59,8	1259739	57,~	2485077	58,6
20-59	697545	34,0	821539	37,5	1519084	35,8
60 et +	126941	6,2	111763	5,1	238704	5,6
Total	2049824	100,0	2193041	100,0	~242865	100,0
URBAIN						
0-19	733835	56,3	757870	56,1	1491705	56,2
20-59	516426	39,6	537767	39,8	1054193	39,7
60 et +	53514	4,1	54531	4,0	108045	4,1
Total	1303775	100,0	1350168	100,0	2653943	100,0

1.3.2 - Pyramide des âges selon le milieu de résidence

- Population Totale

La pyramide des âges de la population du pays a une forme caractéristique des populations jeunes: base large et sommet rétréci (graphique 1). Cette allure de la pyramide traduit une fécondité élevée combinée à une mortalité surtout infantile en baisse. Toutefois, c'est la fécondité qui détermine la forme de la pyramide.

L'émigration extérieure plus importante chez les hommes aux âges d'activité expliquerait le léger gonflement du côté féminin. La structure par groupes d'âge révèle des disparités sensibles entre le milieu rural et urbain.

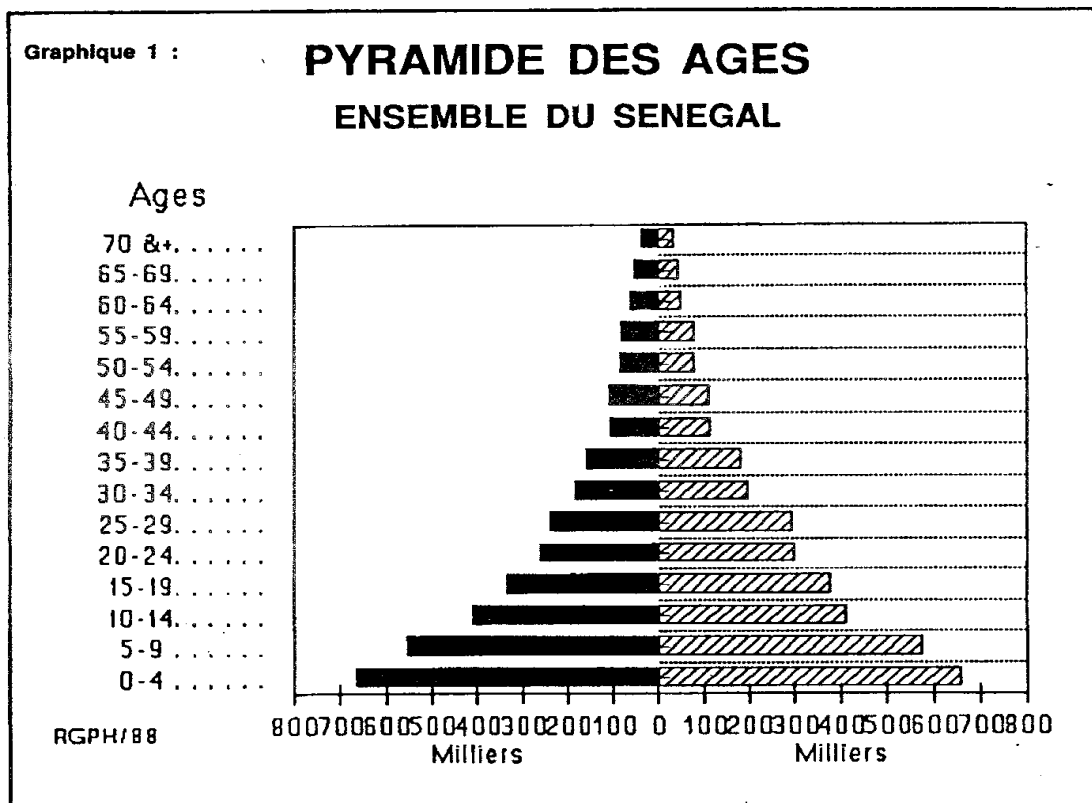


Tableau 1.4 Répartition de la population résidente par sexe et par âge (en pour mille) et rapports de masculinité

AGE	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	RM
	N	%	N	%	N	%
0-4	662816	96,1	657095	95,3	1319911	100,9
5-9	554176	80,4	573472	83,2	1127648	96,6
10-14	408713	59,3	410322	59,5	819035	99,6
15-19	333468	48,4	376720	54,6	710188	88,5
20-24	260066	37,7	299951	43,5	560017	86,7
25-29	239588	34,7	292445	42,4	532033	81,9
30-34	181011	26,2	198166	28,7	379177	91,3
35-39	158738	23,0	180976	26,2	339714	87,7
40-44	105298	15,3	113623	16,5	218921	92,7
45-49	106186	15,4	113075	16,4	219261	93,9
50-54	83553	12,1	80670	11,7	164223	103,6
55-59	79531	11,5	80400	11,7	159931	98,9
60-64	58463	8,5	49944	7,2	108407	117,1
65-69	51690	7,5	46281	6,7	97971	111,7
70+	70302	10,2	70069	10,2	140371	100,3
Total	3353599	486,3	3543209	513,7	6896808	94,6

NB : RM = Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)

- Population Rurale

La structure par sexe et par âge de la population rurale est assez perturbée et le rapport de masculinité présente des oscillations notamment aux âges avancés (Tableau 1.5 Graphique 2). Le rapport de masculinité global est quasi identique à celui de l'ensemble de la population (95%). Le déficit d'hommes entre 15-49 ans s'explique par l'émigration des hommes. L'excédent aux âges plus élevés peut s'expliquer en partie soit, par les retours de migrants masculins, soit par une sous énumération des femmes âgées, soit par la combinaison de ces facteurs. En l'absence d'autres informations, il est impossible de déterminer l'effet discriminant de tel ou tel facteur.

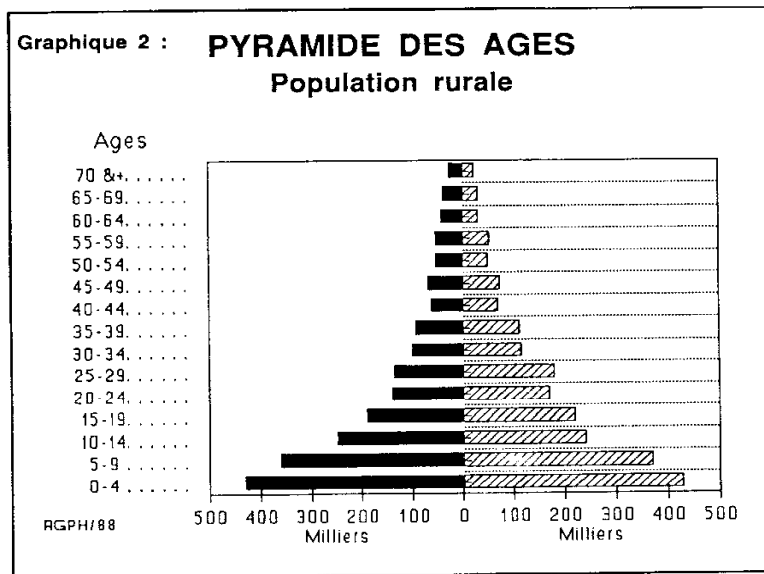


Tableau 1.5 : Répartition de la population rurale par sexe et par âge (en pour mille) et rapports de masculinité.

AGE	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	RM
	N	‰	N	‰	N	%
0-4	429725	101,3	429192	101,2	858917	100,1
5-9	359127	84,6	369981	87,2	729108	97,1
10-14	247137	58,2	240510	56,7	487647	102,8
15-19	189349	44,6	220056	51,9	409405	86,0
20-24	138396	32,6	169516	40,0	307912	81,6
25-29	135670	32,0	180204	42,5	315874	75,3
30-34	97882	23,1	114299	26,9	212181	85,6
35-39	91573	21,6	112034	26,4	203607	81,7
40-44	61144	14,4	69261	16,3	130405	88,3
45-49	67596	15,9	73608	17,3	141204	91,8
50-54	52522	12,4	49632	11,7	102154	105,8
55-59	52762	12,4	52985	12,5	105747	99,6
60-64	39529	9,3	31777	7,5	71306	124,4
65-69	37063	8,7	32085	7,6	69148	115,5
70 +	50349	11,9	47901	11,3	98250	105,1
Total	2049824	483,1	2193041	516,9	4242865	93,5

- Population Urbaine

La répartition de la population urbaine par sexe et par âge est plus régulière que celle de la population rurale, ce qui peut s'expliquer par une meilleure déclaration des âges (Tableau 1.6 - Graphique 3). Le rapport de masculinité global est inférieur à 100 (97%). La pyramide est plus régulière ; les oscillations du rapport de masculinité ne sont pas très amples aux âges adultes. la structure de la population urbaine semble moins perturbée par la migration aux âges où le phénomène est accentué.

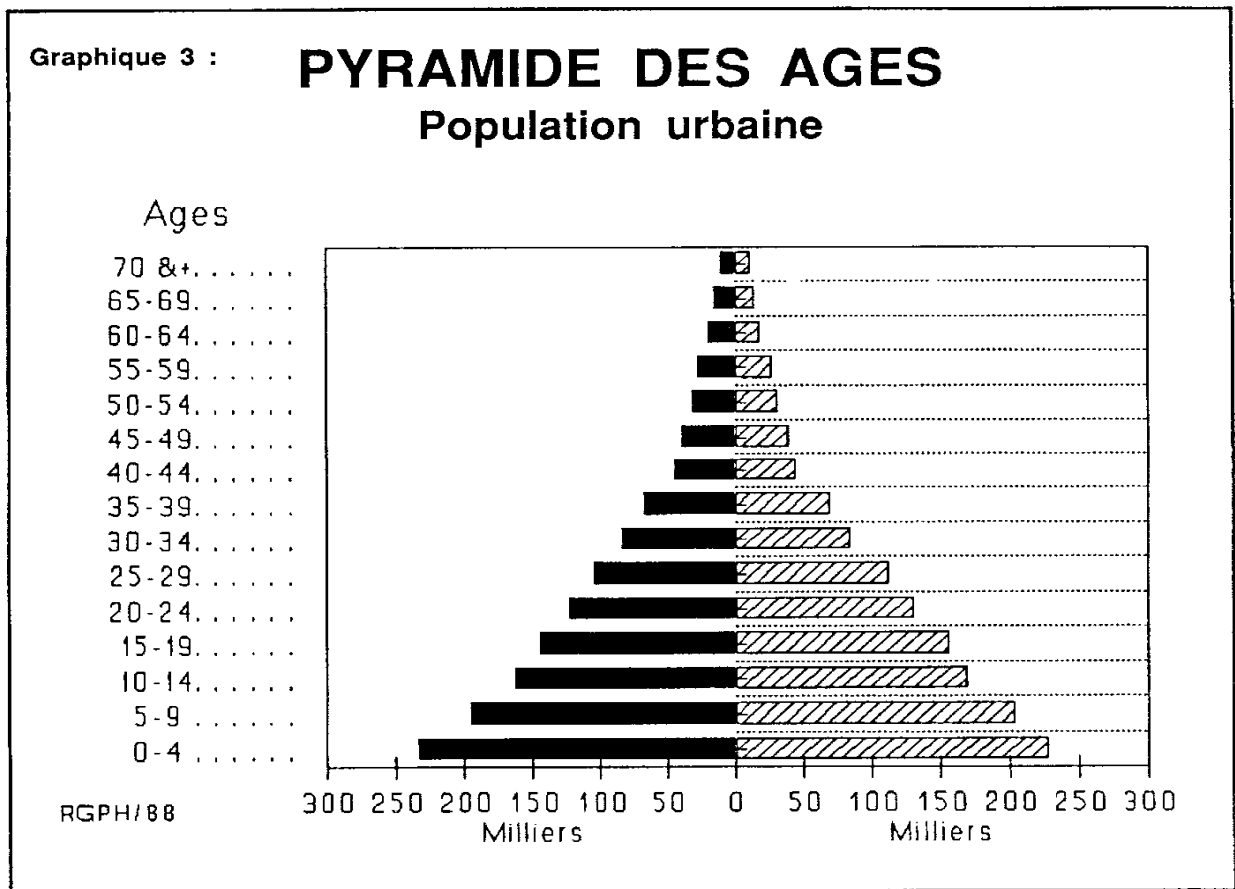


Tableau 1.6 Répartition de la population urbaine par sexe et par âge (en pour mille) et rapports de masculinité.

AGE	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	RM
	N	%0	N	%0	N	%
0-4	233091	87,8	227903	85,9	460994	102,3
5-9	195049	73,5	203491	76,7	398540	95,9
10-14	161576	60,9	169812	64,0	331388	95,1
15-19	144119	54,3	156664	59,0	300783	92,0
20-24	121670	45,8	130435	49,1	252105	93,3
25-29	103918	39,2	112241	42,3	216159	92,6
30-34	83129	31,3	83867	31,6	166996	99,1
35-39	67165	25,3	68942	26,0	136107	97,4
40-44	44154	16,6	44362	16,7	88516	99,5
45-49	38590	14,5	39467	14,9	78057	97,8
50-54	31031	11,7	31038	11,7	62069	100,0
55-59	26769	10,1	27415	10,3	54184	97,6
60-64	18934	7,1	18167	6,8	37101	104,2
65-69	14627	5,5	14196	5,3	28823	103,0
70 +	19953	7,5	22168	8,4	42121	90,0
Total	1303775	491,3	1350168	508,7	2653943	96,6

1.4 - Nuptialité

Pour saisir la situation matrimoniale des individus, les instructions destinées aux agents recenseurs ne mentionnaient pas les différentes formes de mariage: mariages coutumiers, civils et/ou religieux. Tous ces mariages étaient enregistrés de la même manière. Le concept de célibataire (personne n'ayant jamais contracté de mariage) ne posait pas de problème majeur pour les enquêteurs. Par contre, les statuts matrimoniaux suivants: divorce, séparation, veuvage ont été difficiles à saisir à cause des multiples formes d'union dont la polygamie. En effet, le décès d'un polygame entraîne d'office le veuvage de toutes ses épouses, tandis que le décès d'une épouse ne conduit au veuvage que lorsque le mari est monogame. De même, le divorce d'un polygame ne modifie pas son statut matrimonial, contrairement au divorce d'une femme en union polygamique.

1.4.1 - Etat matrimonial des femmes

Au niveau national, 19,5% des femmes âgées de 15 ans et plus sont célibataires au moment du recensement et 67,9% étaient mariées. Le pourcentage de veuves est de 9%. Il est inférieur à 8% chez les femmes âgées de moins de 45 ans ; il est de plus de 32% chez celles de plus de 55 ans. Ce pourcentage élevé de veuves s'explique en partie par la surmortalité masculine, la polygamie (chaque homme polygame qui meurt laisse autant de veuves qu'il avait d'épouses), mais aussi par le fait que le RGPH88 n'a pas pris en compte le lévirat. Les pourcentages des célibataires après 50 ans sont contre toute attente, assez élevés. En effet, d'après les résultats des enquêtes démographiques antérieures, le pourcentage de célibataires est quasi nul à 40 ans chez les femmes. Ce phénomène peut être dû à un effet de sélection. Dans les enquêtes démographiques les analyses ne portent que sur des femmes complètement interviewées. Celles qui ne sont pas interviewées sont souvent des handicapées ou des malades qui courent donc plus de risques à demeurer célibataires alors, que dans le recensement toutes les personnes sont prises en compte.

Les différences selon le milieu de résidence sont assez importantes. Le mariage est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain (Graphique 4). Le pourcentage de mariées est plus du triple à 15-19 ans et près du double à 20-24 ans en milieu rural. Tous âges confondus, il y a 12% de célibataires en milieu rural contre 31 % en milieu urbain.

. Le niveau légèrement différent du veuvage entre les deux milieux pourrait être consécutif à des différences de niveau de mortalité et de prévalence de la polygamie entre autres.

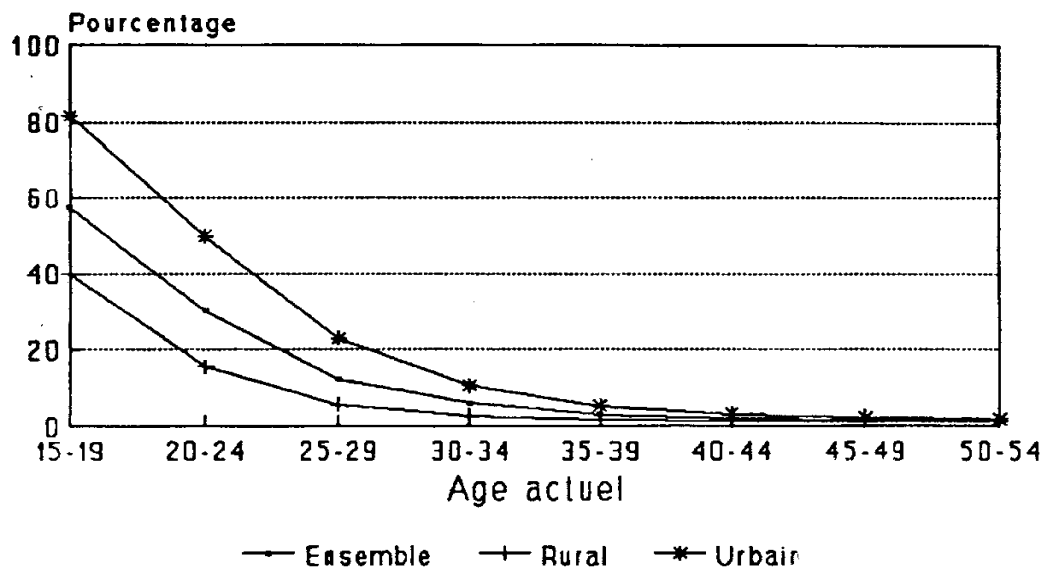
Tableau 1.7 Répartition des femmes sénégalaises résidentes selon la situation matrimoniale actuelle par milieu de résidence et par âge.

AGE	CELIBATAIRE	MARIEE	VEUVE	AUTRES	TOTAL
15 - 19	57,2	40,8	0,3	1,7	100,0
20 - 24	30,2	66,2	0,5	3,1	100,0
25 - 29	12,2	83,0	0,9	3,9	100,0
30 - 34	6,0	87,8	1,7	4,4	100,0
35 - 39	3,1	89,0	3,8	4,1	100,0
40 - 44	2,0	86,7	7,2	4,1	100,0
45 - 49	1,8	80,6	13,5	4,1	100,0
50 - 54	1,6	73,9	19,7	4,8	100,0
55 - 59	1,8	61,3	32,0	4,9	100,0
60 - 64	1,8	52,9	40,5	4,8	100,0
65 - 69	2,1	38,5	54,0	5,4	100,0
70 et +	3,4	26,4	64,9	5,3	100,0
Ensemble	19,5	67,9	9,0	3,6	100,0
Effectif	363384	1267467	168201	67975	1867027

Tableau 1.7 (suite)

AGE	CELIBATAIRE	MARIEE	VEUVE	AUTRES	TOTAL
RURAL					
15 - 19	40,0	57,9	0,3	1,8	100,0
20 - 24	15,5	81,3	0,6	2,5	100,0
25-29	5,6	90,9	1,0	2,6	100,0
30-34	2,8	93,1	1,7	2,5	100,0
35 - 39	1,7	92,0	3,8	2,4	100,0
40-44	1,4	89,1	6,9	2,6	100,0
45 - 49	1,4	82,1	13,2	3,3	100,0
50-54	1,5	75,5	18,9	4,1	100,0
55 - 59	1,7	62,1	31,4	4,8	100,0
60-64	1,7	54,1	39,4	4,8	100,0
65 - 69	2,1	39,0	53,0	5,9	100,0
70 et +	3,1	27,2	64,0	5,8	100,0
Ensemble	11,8	75,7	9,6	2,9	100,0
Effectif	134818	86487	10301	33011	114115
URBAIN					
15 - 19	81,8	16,4	0,2	1,6	100,0
20 - 24	49,7	46,1	0,4	3,8	100,0
25-29	22,8	70,1	0,8	6,2	100,0
30-34	10,5	80,6	1,8	7,1	100,0
35 - 39	5,3	83,9	3,8	7,0	100,0
40-44	3,1	82,9	7,5	6,5	100,0
45 - 49	2,4	77,9	13,9	5,8	100,0
50-54	1,9	71,3	21,0	5,9	100,0
55-59	1,9	59,7	33,0	5,3	100,0
60-64	1,8	50,9	42,4	4,9	100,0
65 - 69	2,0	37,3	56,3	4,4	100,0
70 et +	4,1	24,6	67,0	4,3	100,0
Ensemble	31,5	55,5	8,1	4,5	100,0
Effectif	228768	402480	58900	34964	725112

Graphique 4 : POURCENTAGE DE FEMMES CELIBATAIRES SELON L'AGE ET LE MILIEU



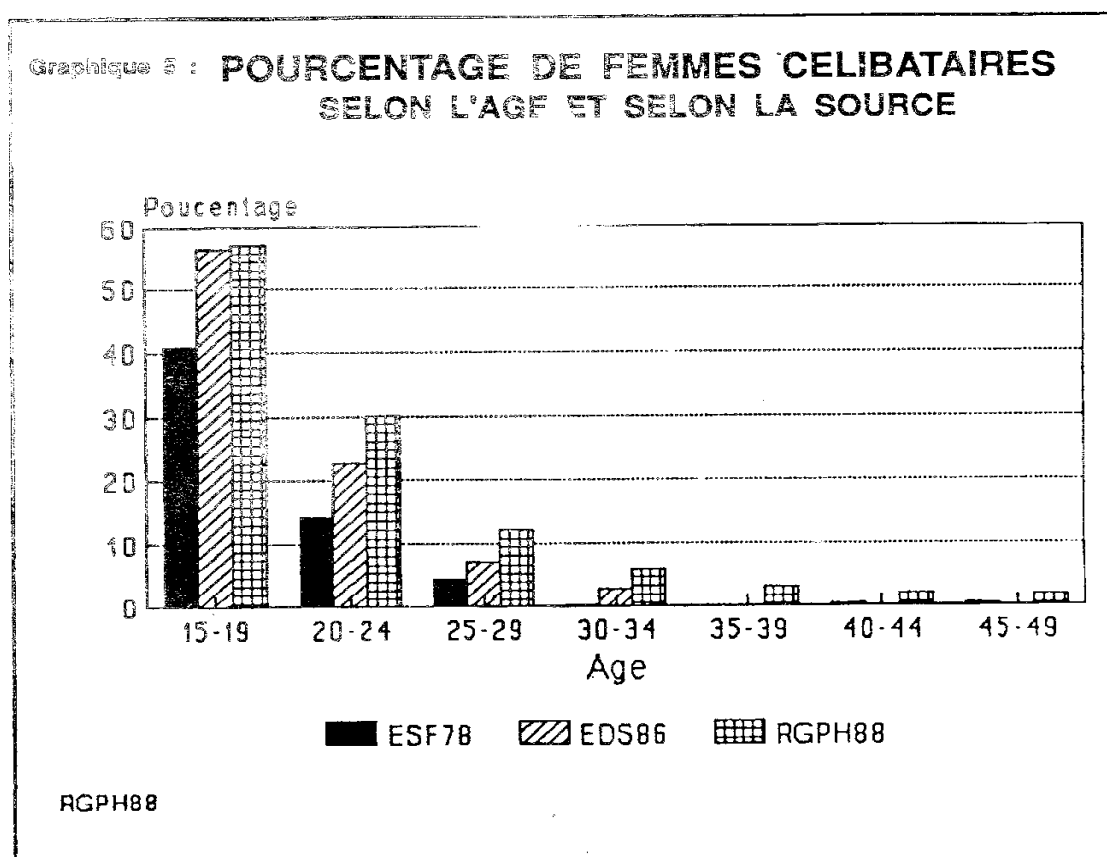
RGPH88

1.4.2 Recul du mariage précoce

L'âge au premier mariage a très sensiblement augmenté dans le temps. Les femmes restent de plus en plus longtemps célibataires (Tableau 1.8 et Graphique 5). Alors qu'à la fin des années 70, moins de 41% des femmes de 15-19 ans étaient célibataires, on en compte plus de 57% à la fin des années 80. 14% des femmes de 20-24 ans étaient célibataires en 1978 contre près de 31% à la fin des années 80. Actuellement, une proportion relativement importante de femmes sont encore célibataires à 25-29 ans (près de 13%), ce qui était rare il y a une quinzaine d'années. Le célibat définitif demeure cependant exceptionnel. Les pourcentages encore significatifs observés à 45-49 ans pourraient être à l'effet de sélection mentionnée plus haut. La comparaison des différentes sources met donc en évidence un vieillissement très net du calendrier de la nuptialité.

Tableau 1.8 : Evolution du pourcentage de femmes célibataires par âge selon différentes enquêtes

AGE	SOURCE		
	ESF 78	EDS 86	RGPH 88
15-19	40,9	56,5	57,2
20-24	14,1	22,6	30,2
25-29	4,4	7,2	12,2
30-34	0,2	2,7	6,0
35-39	0,0	—	3,1
40-44	0,3	—	2,0
45-49	0,4	—	1,8
Ensemble	12,9	18,8	19,5

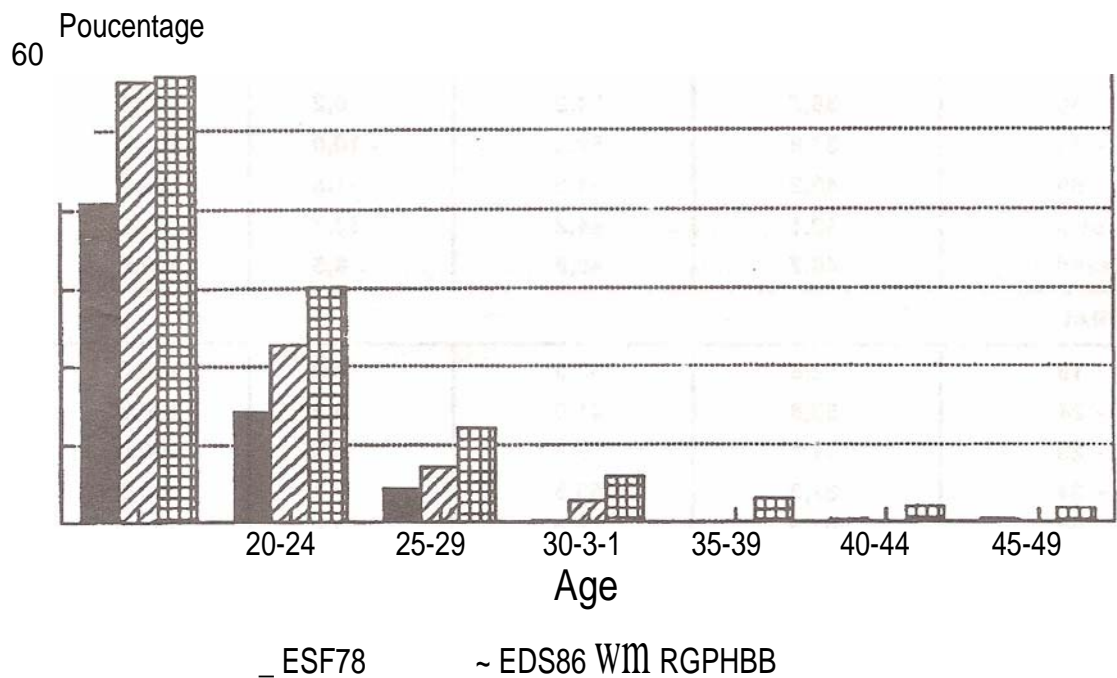


1.

Tableau 1.8 : Evolution du pourcentage de femmes célibataires par âge selon différentes enquêtes

AGE	SOURCE		
	ESF 78	EDS 86	RGPH 88
15-19	40,9	56,5	57,2
20-24	14,1	22,6	30,2
25-29	4,4	7,2	12,2
30-34	0,2	2,7	6,0
35-39	0,0	—	3,1
40-44	0,3	—	2,0
45-49	0,4	—	1,8
Ensemble	12,9	18,8	19,5

Graphique 5: POURCENTAGE DE FEMMES 'CELIBATAIRES SELON L'AGE: ~T SELON LA SOURCE



RGPHBB

Le tableau 1.9 donne la répartition des femmes sénégalaises résidentes en union selon le rang dans le mariage, par âge et par milieu de résidence. Au niveau national, 53,30/0 des femmes mariées vivent dans des unions polygamiques; ces femmes ont au moins une coépouse. A titre indicatif, les pourcentages correspondant observés dans l'EDS de 1986 (femmes âgées de 15-49 ans) sont de 46,5% pour (l'ensemble du territoire national et 41,4% pour le milieu urbain. Un peu moins de 7 femmes sur 100 sont mariées dans des ménages à trois épouses ou plus. Le taux de polygamie augmente régulièrement avec l'âge des femmes. Mais la pratique est courante même chez les jeunes femmes (environ une femme sur trois chez les femmes de 15-19 ans). Après 25 ans, une femme sur deux vit dans un ménage polygamique.

La polygamie est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain (37,2% contre 28,8% en milieu urbain à 15-19 ans). Elle y est plus répandue tous âges confondus (55,9% contre 47,8%).

Tableau 1.9 Répartition des femmes sénégalaises résidentes en union selon le rang dans le mariage, par âge et par milieu de résidence

AGE	Monogame	1 ^{er} ~	3 ^e - 'p.	Total	Polyg.
15 - 19	64,2	31,5	4,1	100,0	35,5
20 - 24	58,2	37,1	4,7	100,0	41,8
25 - 29	49,6	44,6	5,7	100,0	50,4
30 - 34	43,0	50,2	6,6	100,0	57,0
35 - 39	38,1	52,7	7,1	100,0	61,9
40 - 44	35,9	56,5	7,6	100,0	64,1
45 - 49	35,8	56,5	7,7	100,0	64,2
50-54	35,7	56,2	8,0	100,0	64,3
55 - 59	36,7	54,2	9,2	100,0	63,3
60-64	37,5	52,2	10,0	100,0	62,2
65 - 69	40,2	48,3	11,5	100,0	59,8
70 et +	42,1	44,2	13,7	100,0	57,9
Ensemble	46,7	46,9	8,5	100,0	53,3
RURAL					
15 • 19	62,8	33,0	4,2	100,0	37,2
20 • 24	53,8	41,0	5,2	100,0	46,2
25 - 29	44,1	49,5	6,3	100,0	55,9
30 - 34	37,3	55,5	7,1	100,0	62,7
35 - 39	34,7	58,2	7,2	100,0	65,3
40 - 44	33,7	58,9	7,4	100,0	66,3
45 - 49	34,7	57,7	7,6	100,0	65,3
50 - 54	35,0	57,1	7,9	100,0	65,0
55 - 59	36,5	54,4	9,1	100,0	63,5
60 - 64	37,8	52,4	9,8	100,0	62,2
65 - 69	40,2	48,4	11,4	100,0	59,8
70 et +	42,4	43,9	13,7	100,0	57,6
Ensemble	44,2	49,2	6,6	100,0	55,9

Tableau 1.9 (Suite)

URBAIN	Monogame	1 ^{me} ,2 ^{me}	3 ^{me} - 'p.	Total	Polyg.
15 - 19	71,2	25,4	3,4	100,0	28,8
20 - 24	68,4	28,0	3,6	100,0	31,6
25 - 29	61,2	34,3	4,5	100,0	38,8
30 - 34	52,0	42,1	5,9	100,0	48,0
35 - 39	44,4	48,4	7,1	100,0	55,6
40 - 44	39,9	52,4	7,8	100,0	60,1
45 - 49	37,9	54,1	8,0	100,0	62,1
50 - 54	37,1	54,8	8,2	100,0	62,9
55 - 59	37,0	53,8	9,2	100,0	63,0
60-64	37,8	52,0	10,2	100,0	62,2
65 - 69	40,4	47,9	11,7	100,0	59,6
70 et +	41,4	45,0	13,6	100,0	58,6
Ensemble	52,2	41,7	6,2	100,0	47,8

NB: 1^{me}./2^{me} = première ou deuxième épouses,
3^{me} ép. = 3^{me} - épouse ou plus, Polyg. = polygame

1.4.3 Situation matrimoniale des hommes

Le tableau 1.10 montre que 52,3% des hommes étaient mariés contre 44,2% de célibataires. Le pourcentage de célibataire décroît rapidement avec l'âge. Jusqu'à 30 ans, à chaque groupe d'âge, plus d'un homme sur deux est célibataire. A- partir de 30 ans le pourcentage de célibataires décroît rapidement et devient très faible après 40 ans. Ainsi après 50 ans, moins de 4% d'hommes se sont déclarés célibataires.

La fréquence du veuvage augmente également avec l'âge. Le veuvage masculin est très rare avant 45 ans (moins de 1 %) et n'atteint 4% qu'à 65-69 ans.

Si l'on considère le milieu de résidence, c'est en milieu rural qu'il y a la plus forte proportion de mariés au moment du recensement (58,9%). Le veuvage y est aussi plus important (1,1 % contre 0,6% en milieu urbain) en raison, entre autres, d'une fréquence plus élevée de la polygamie.

Par rapport aux femmes, un résultat qui mérite d'être noté est la proportion non négligeable d'hommes célibataires après 35 ans. Comme on l'a vu plus haut, chez les femmes le célibat diminue régulièrement dès l'âge de 15 ans et devient très faible après 30 ans. Ceci traduit un écart d'âge ~u premier mariage important entre les deux sexes. En outre, la nature des données a dû gonfler la proportion des célibataires aux âges avancés en particulier. En effet, contrairement aux enquêtes démographiques où les questions sont plus nombreuses

et très approfondies, au moment du recensement il n'a été posé qu'une seule question sur la situation matrimoniale actuelle. Ceci peut entraîner la prise en compte de certains veufs ou divorcés comme célibataires. -

La polygamie est plus courante en milieu rural (30,8% contre 25,7% en milieu urbain) du fait d'un système de production qui fait davantage appel à la main-d'oeuvre familiale et des contraintes socio-économiques moins pesantes qu'en ville.

Tableau-1.10 Répartition des hommes selon la situation matrimoniale actuelle, l'âge et le milieu de résidence

AGE	Célibataire	Marié	Veuf	Autres	Total	Polygame
15 - 19	97,4	2,3	0,0	0,3	100,0	4,4
20 - 24	83,4	14,4	0,1	2,1	100,0	4,6
25 - 29	51,9	40,4	0,2	7,5	100,0	8,4
30 - 34	27,0	70,7	0,3	1,9	100,0	-14,4
35 - 39	12,4	84,8	0,5	2,3	100,0	23,8
40 - 44	6,7	90,3	0,7	2,4	100,0	32,6
45 - 49	4,8	91,9	1,1	2,3	100,0	38,7
50 - 54	3,5	92,9	1,3	2,2	100,0	43,2
55 - 59	3,2	92,6	2,0	2,3	100,0	43,7
60 - 64	2,5	92,8	2,5	2,3	100,0	45,7
65 - 69	2,2	91,4	4,1	2,3	100,0	44,6
70 et +	4,2	85,7	7,5	2,6	100,0	40,8
Total	44,2	52,3	0,9	2,6	100,0	29,1
RURAL						
15 - 19	96,2	3,5	0,0	0,3	100,0	3,9
20 - 24	77,0	22,1	0,1	0,8	100,0	4,6
25 - 29	44,1	54,4	0,3	1,2	100,0	9,7
30 - 34	19,8	78,2	0,4	1,6	100,0	17,3
35 - 39	9,6	87,8	0,6	2,0	100,0	27,9
40 - 44	5,5	91,7	0,8	1,9	100,0	36,8
45 - 49	4,3	92,8	1,2	1,9	100,0	40,6
50 - 54	3,2	93,4	1,5	2,0	100,0	44,5
55 - 59	3,0	92,9	2,1	2,0	100,0	44,6
60 - 64	2,3	93,0	2,5	2,2	100,0	46,6
65 - 69	2,1	91,5	4,2	2,1	100,0	44,7
70 et +	3,7	86,2	7,7	2,5	100,0	41,4
Total	38,6	58,9	1,1	1,4	100,0	30,8

Tableau 1.10 : (Suite)

AGE	Célibataire	Marié	Veuf	Autres	Total	Polygame
URBAIN						
15 - 19	99,0	0,7	0,0	0,3	100,0	8,1
20 - 24	93,3	5,8	0,0	0,8	100,0	4,3
25 - 29	70,9	27,6	0,1	1,3	100,0	5,1
30 - 34	35,9	61,6	0,2	2,3	100,0	9,8
35 - 39	16,4	80,5	0,3	2,8	100,0	17,5
40 - 44	8,3	88,1	0,5	3,0	100,0	26,7
45 - 49	5,6	90,9	0,7	2,8	100,0	35,1
50 - 54	4,1	92,2	1,0	2,8	100,0	40,7
55 - 59	3,6	92,0	1,6	2,8	100,0	41,8
60 - 64	2,7	92,4	2,4	2,5	100,0	43,7
65 - 69	2,5	91,1	3,9	2,6	100,0	44,2
70 et +	5,7	84,5	7,0	2,9	100,0	39,3
Total	53,7	44,0	0,6	1,7	100,0	25,7

1.4.4 - Age moyen au premier mariage par région

L'âge moyen au premier mariage calculé par la méthode de Hajnal (temps moyen passé dans le célibat) donne des renseignements précieux pour le calendrier du mariage. Un des intérêts de l'analyse de l'âge au premier mariage réside dans le fait qu'il constitue un déterminant important de la fécondité des femmes. En moyenne, les femmes se marient à 20 ans et les hommes à 28 ans (Tableau 1.11). C'est à Ziguinchor que le premier mariage est le plus tardif pour les hommes. Pour les femmes, c'est à Dakar qu'il est le plus tardif (24 ans) tandis que c'est à Tambacounda qu'il est le plus précoce (16,8 ans) suivie de près par la région de Kolda. Ceci s'explique par la prédominance de Peul, une ethnie connue par la grande précocité de sa nuptialité, dans ces régions qui sont par ailleurs des moins urbanisées. L'écart moyen entre les âges au premier mariage des hommes et des femmes est d'environ 8 ans. Si l'on considère les différences entre régions, Dakar, Ziguinchor et Thiès se démarquent des autres avec un âge moyen plus élevé que la moyenne nationale aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ce sont à la fois les régions les plus urbanisées et où le niveau de scolarisation est également élevé (plus de 60%).

Tableau 1.11 : Age moyen au premier mariage par la méthode de Hajnal selon le sexe et la région.

REGION	MASCULIN	FEMININ
Dakar	30,4	23,7
Ziguinchor	30,8	22,7
Diourbel	27,4	18,5
St-Louis	27,4	19,6
Tambacounda	26,1	16,8
Kaolack	27,2	18,2
Thiès	29,4	20,8
Louga	26,5	18,6
Fatick	28,0	19,2
Kolda	26,7	17,0
Ensemble	28,3	20,1

1.5 - Groupe ethnique

Le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies. Leur représentation est variable selon les régions. L'analyse porte sur les principaux groupes ethniques qui sont au nombre de six. Le groupe Wolof est composé des Wolof et des Lébou. Les Halpoularen sont constitués des Foula, des Laobé, des Peul et des Toucouleur. Les Malinké, les Mandingue et les Socé sont regroupés dans l'ethnie Mandingue.

La population du pays est constituée en majorité des Wolof (42,7%) (Tableau 1.12). Les Halpoularen et les Serer représentent respectivement 23,7% et 14,9% du total. Les autres ethnies représentent chacune moins de 6%. Les Wolof sont surtout présents dans les régions de Louga, Diourbel, Kaolack, Thiès et Dakar (plus de 50%). Les Halpoularen se rencontrent principalement dans celles de St-Louis, Kolda, Tambacounda et subsidiairement dans la région de Louga. Les Serer sont bien représentés dans les régions de Fatick et dans les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. Les Diola sont, en proportion, plus nombreux dans la région de Ziguinchor et sont très faiblement représentés ailleurs hormis Kolda et Dakar. Les Mandingue sont présents surtout dans les régions de Kolda, Tambacounda et Ziguinchor. Les autres ethnies prises globalement représentent un pourcentage appréciable dans les régions de Tambacounda, Ziguinchor et Kolda qui sont réputées cosmopolites.

Tableau 1.12 Répartition de la population sénégalaise résidente selon l'ethnie et par région

REGION	ETHNIE						Total
	Wolof	Pou Jar	Sérer	Diola	Mandingue	Autres	
Dakar	53,8	18,5	11,6	4,7	2,8	8,6	100,0
Ziguinchor	4,a	8,a	2,4	60,7	9,3	14,0	100,0
Diourbel	66,7	6,9	24,a	0,2	0,2	1,2	100,0
St-Louis	30,1	61,3	0,7	0,3	-	7,6	100,0
Tambacounda	8,8	46,4	3,0	-	17,4	24,4	100,0
Kaolack	62,4	19,3	11,a	-	0,5	6,0	100,0
Thi,ès	54,0	10,9	30,2	0,7	0,9	3,3	100,0
Louga	70,1	25,3	1,2	-	-	3,4	100,0
Fatick	29,9	9,2	55,1	-	2,1	3,7	100,0
Kolda	3,4	49,5	-	5,9	23,6	17,6	100,0
Total	42,7	23,7	14,9	5,3	4,2	9,2	100,0
Effectif	2890402	1009921	978366	631892	357672	616762	6773417

1.6 Langues parlées

La langue parlée par un individu détermine dans une certaine mesure son degré d'assimilation à l'ethnie correspondante. La pratique d'une langue par des personnes n'appartenant pas à l'ethnie à laquelle elle se réfère, constitue en quelque sorte un reflet du dynamisme de cette langue.

Les six langues nationales (Diola, Mandingue, Poular, Serer, Soninké et Wolof) ont été retenues pour l'analyse. Le Wolof est de loin la langue la plus parlée comme première langue (49,2%) dans l'ensemble du pays. Il est suivi du Poular (22,2%) et du Serer (12,2%). Alors que 42,2% de la population se déclarent Wolof, près de 50% parlent le Wolof comme première langue. Les régions où le pourcentage des personnes qui parlent le Wolof dépasse largement les 50% sont par ordre d'importance: Louga, Diourbel, Dakar, Kaolack et Thiès. Le Poular est surtout parlé dans les régions de St-Louis, Kolda et Tambacounda. Le pourcentage des personnes parlant le Serer est appréciable seulement à Fatick et dans une moindre mesure à Thiès et Diourbel. Le Diola et le Mandingue sont surtout parlés le premier cité à Ziguinchor et le second à Kolda, Tambacounda et Ziguinchor. Le Soninké se réduit à la région de Tambacounda. Généralement, une langue de liaison est utilisée dans les régions cosmopolites, ce qui pourrait justifier le dynamisme du Wolof entre autres.

1.

Comme seconde langue, le Wolof vient largement en tête (22,1%) et est utilisé un peu partout dans le pays, surtout à Fatick. Le Poular et le mandingue arrivent loin derrière avec une utilisation appréciable pour la première à Tambacounda et Kolda et pour la seconde à Ziguinchor et Kolda. Dans l'ensemble, 72% de la population du pays n'ont pas de seconde langue ou ont une seconde langue différente d'une des six langues nationales.

Tableau 1.13: Répartition de la population sénégalaise résidente selon la première langue parlée et la région

Région	1 ^{re} LANGUE PARLEE							Total
	Wolof	Poular	serer	Diola	Mandingue	Soninké	Autre	
Dakar	67.2	13.8	7,9	4,0	2,0	1,0	4.1	100
Ziguinchor	7,8	7,2	1.1	60,6	11.7	0.5	11,1	100
Diourbel	71,8	6.0	21.5	0,1	0,2	-	0,7	100
Saint-louis	32.2	60.8	0,"	0,3	-	2.5	3.8	100
Tambacounda	9,8	46,6	2,6		17,7	10,9	12.5	100
Kaolack	66.8	17,8	9.9	-	1.3	4.2	-	100
Thiès	62.1	8.3	26.7	0,6	0.6	0,2	1,3	100
Louga	71,8	24,7	1,6	-	-	-	2	100
Fatick	33,4	7.9	53,3	-	2.9	-	2,5	100
Kolda	3.6	49,4		5,6	25,6	1.7	7,6	100
Ensemble	49.2	22.2	12.8	5,1	4,7	1,4	4.6	100

- Pourcentage très faible (Inférieur à 1%)

Tableau 1.14

Répartition de la population sénégalaise résidente selon la deuxième langue parlée et la région.

Région	2 ^{ème} LANGUE PARLÉE							Total
	Wolof	Poular	Séer	Diola	Mandingue	Soninké	(1) Autre	
Dakar	24,1	2,1	1,5	0,5	0,6	-	71,0	100
Ziguinchor	28,2	1,0	-	5,1	12,6	-	53,1	100
Diourbel	21,0	0,3	1,1	-	-	-	77,4	100
Saint-Louis	12,9	4,1	0,1	-	-	0,2	82,7	100
Tambacounda	10,2	9,4	0,1	-	2,3	1,3	76,6	100
Kaolack	22,8	1,8	1,0	-	0,2	-	74,3	100
Thiès	28,7	0,9	1,2	-	0,1	0,1	69,1	100
Louga	15,4	1,6	0,1	-	-	-	82,9	100
Fatick	44,2	0,6	2,3	-	0,4	-	52,5	100
Kolda	6,8	5,7	-	0,7	11,4	0,2	75,2	100
Ensemble	22,1	2,4	1,0	-	2,2	-	72,3	-

(1) : y compris ceux qui n'ont pas de 2^{ème} langue

1.7 - Religion

Comme indiqué dans les rapports régionaux d'analyse, la population du Sénégal est essentiellement musulmane (93,8%). Les 6% restant sont partagés entre le christianisme (4,3%) et les autres religions, animisme principalement (1,6%). Parmi les musulmans, les Tidiane sont de loin de taille plus considérable. Ils représentent 47,4%. Ils sont suivis des Mourides avec un pourcentage de 30,1%. Viennent ensuite les Khadir avec 10,9%.

Les différences interrégionales sont assez marquées. Les Tidiane sont largement présents dans les régions de St-Louis et dans une moindre mesure dans celles de Kaolack, Tambacounda et Dakar tandis que les Mourides sont relativement plus nombreux à Diourbel et accessoirement à Thiès et à Louga. Les Khadir interviennent pour un pourcentage consistant à Ziguinchor, Tambacounda et Kolda. Les chrétiens sont plus représentés dans les régions de Ziguinchor, Dakar, Fatick, et Thiès. Leur pourcentage est plus important dans la population étrangère : 19% (Tableau non reproduit).

Tableau 1.15**Répartition de la population résidente selon la religion et la région.**

RÉGION	RELIGION								
	Musulmans	Khadriya	layène	Mouride	Tidiane	Autres mus.	Chrétiens	Autres	Total
Dakar	92,7	6,9	2,1	23,4	51,5	8,8	6,7	0,7	100
Ziguinchor	75,2	32,0	0,3	4,0	22,9	16,0	17,1	7,7	100
Diourbel	99,0	-	3,7	85,3	9,5	0,4	0,6	0,3	100
St-Louis	98,7	8,4	0,2	6,4	80,2	3,5	0,4	0,9	100
Tambacounda	96,3	25,2	0,1	7,5	54,0	9,4	2,4	1,3	100
Kaolack	98,4	4,9	-	27,2	65,3	0,9	1,0	0,6	100
Thiès	94,4	7,4	0,5	44,7	40,3	1,5	4,9	0,7	100
Louga	99,5	15,1	0,3	45,9	37,3	0,9	0,1	0,4	100
Fatick	91,8	12,4	0,1	38,6	39,6	1,1	7,8	0,5	100
Kolda	93,4	26,0	0,1	3,6	52,7	11,0	5,0	1,6	100
Ensemble	93,8	10,9	0,6	30,1	47,4	4,8	4,3	1,6	100

1.8 - Santé

Le RGPH88 ne permet pas d'étudier de façon directe et détaillée l'état sanitaire de la population. En effet, la seule question directement relative à la santé portait sur le handicap. Cette question comportait les modalités suivantes :

- Aucun handicap ;
- Handicapé moteur (membre(s) inférieur(s) ;
- handicapé visuel (aveugle) ;
- Lépreux ;
- Handicapé mental
- Autre.

A partir de cette question, on peut mesurer la prévalence de certains handicaps. Les proportions de handicapés selon l'âge sont indiquées dans le tableau 1.16. Dans l'ensemble du pays, sur mille habitants, 20 présentent un handicap (21 pour les hommes contre 19 pour les femmes).

La prévalence de la lèpre et des maladies mentales est très faible. En effet, certains lépreux et malades mentaux sont plutôt comptabilisés dans la population comptée à part (ménages collectifs) et flottante (population sans domicile). La prévalence des handicaps moteurs et visuels augmente avec l'âge. Après 55 ans, entre 24 et 44 pour mille personnes ont un handicap soit moteur soit visuel.

Les autres types de handicap (sourds, muets etc.) représentent un pourcentage non négligeable (9%0).

Tableau 1.16: Répartition de la population sénégalaise résidente (en pour mille) selon le handicap par âge et sexe.

AGE	Aucun	Moteur	Visuel	Lépreux	Mental	Autres	Total
0-4	988,3	1,6	0,3	0,1	0,2	9,5	1000,0
5 - 9	988,0	3,0	0,4	1,4	0,6	6,6	1000,0
10 - 14	985,7	4,1	0,5	1,4	1,2	7,1	1000,0
15 - 19	983,8	4,9	0,8	1,1	1,8	7,7	1000,0
20 - 24	983,3	4,9	1,0	0,8	2,3	7,8	1000,0
25 - 29	982,4	4,4	1,6	0,7	3,0	8,0	1000,0
30 - 34	981,5	4,4	2,1	0,7	3,1	8,2	1000,0
35 - 39	976,8	5,2	3,8	1,2	3,5	9,4	1000,0
40 - 44	973,5	5,9	5,1	1,6	3,4	10,5	1000,0
45 - 49	967,6	7,5	7,7	2,2	3,5	11,5	1000,0
50 - 54	964,6	8,6	9,2	2,6	3,1	11,9	1000,0
55 - 59	955,9	10,8	13,4	3,0	3,8	13,1	1000,0
60 - 64	951,0	12,1	16,7	2,5	3,2	14,4	1000,0
65 - 69	932,1	15,5	28,5	2,6	3,8	17,5	1000,0
70 et +	900,2	20,7	46,6	2,8	3,9	25,7	1000,0
Total	980,1	4,7	3,3	1,1	1,8	9,0	1000,0
Effectif	6638625	32090	22376	7608	12067	60651	6773417
MASCULIN							
0-4	988,1	1,8 ...	0,3	0,1	0,2	9,6	1000,0
5 - 9	987,2	3,4	0,4	1,3	0,7	6,9	1000,0
10 - 14	984,9	4,5	0,5	1,3	1,3	7,5	1000,0
15 - 19	982,4	5,3	0,9	1,4	2,1	7,9	1000,0
20 - 24	981,0	5,7	1,1	1,1	2,9	8,2	1000,0
25 - 29	979,9	5,0	1,6	1,0	4,1	8,4	1000,0
30 - 34	979,8	5,2	2,2	0,9	4,0	7,9	1000,0
35 - 39	974,7	5,9	3,8	1,4	4,6	9,5	1000,0
40 - 44	971,8	7,2	5,3	1,8	4,0	10,0	1000,0
45 - 49	965,2	8,4	8,1	2,7	3,7	11,9	1000,0
50 • 54	963,1	9,4	9,6	3,1	2,9	11,8	1000,0
55 - 59	956,2	11,7	13,2	3,9	2,8	12,2	1000,0
60 - 64	952,7	13,0	15,1	3,0	2,5	13,7	1000,0
65 - 69	936,9	15,8	24,9	3,0	2,8	16,7	1000,0
70 et +	905,5	20,6	43,4	3,3	2,9	24,3	1000,0
Total	979,1	5,3	3,3	1,3	2,0	9,1	1000,0
Effectif	3214699	17246	10767	4225	6501	29962	3283400

Tableau 1.16 (Suite)

Féminin	Aucun	Moteur	Visuel	lépreux	Mental	Autres	Total
0-4	988,6	1,5	0,3	0,1	0,2	9,3	1000,0
5 - 9	988,7	2,7	0,4	1,4	0,6	6,2	1000,0
10 - 14	986,5	3,7	0,5	1,5	1,1	6,6	1000,0
15 - 19	985,1	4,5	0,7	0,8	1,5	7,4	1000,0
20 - 24	985,2	4,1	0,9	0,5	1,8	7,5	1000,0
25 - 29	984,4	3,9	1,6	0,5	2,0	7,6	1000,0
30 - 34	982,9	3,6	2,1	0,6	2,3	8,4	1000,0
35 - 39	978,7	4,6	3,8	0,9	2,6	9,3	1000,0
40 - 44	975,1	4,8	4,9	1,4	2,8	11,0	1000,0
45 - 49	969,8	6,6	7,2	1,8	3,4	11,2	1000,0
50 - 54	966,2	7,7	8,7	2,0	3,4	12,0	1000,0
55 - 59	955,6	10,0	13,5	2,2	4,8	13,9	1000,0
60 - 64	949,0	11,1	18,7	1,9	4,1	15,3	1000,0
65 - 69	926,9	15,2	32,4	2,0	4,9	18,5	1000,0
70 et +	894,9	20,9	49,9	2,3	5,0	27,0	1000,0
Total	981,1	4,3	3,3	1,0	1,6	8,8	1000,0
Effectif	3423926	14844	11609	3383	5566	30689	3490017